



COMPTE-RENDU ET PROCES VERBAL

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 14 NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 10 NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES : 0 NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 10	L'an deux mille vingt trois, le mercredi 31 Mai 2023 à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Artonne s'est réuni en session ordinaire à la Salle de réunion salle du conseil sous la présidence de Stéphane HOUSSIER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le vendredi 26 mai 2023.
---	---

PRÉSENT(E)S (10) :

GISELE BERNARD
ALAIN FAUGERAS
SEBASTIEN GRAVIER
STEPHANE HOUSSIER
ROMAIN LEGRAND
MARIE-ANGE MERCIER
NICOLAS MIALON
FABIENNE CHAUTY
DAMIEN ROSSEEL
GAETAN DUBIEN

ABSENT(S) REPRÉSENTÉ(E)S (0) :

NON REPRÉSENTÉ(E)S (4) :

DENIS CHARBONNIER
CELINE DOUARIN
KARINA MONNET
JEAN-PAUL VIVIER

Secrétaire de séance :

DAMIEN ROSSEEL

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures

1 - APPROBATION COMPTE RENDU 22 FEVRIER 2023

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte rendu du conseil municipal du 12 Avril 2023.

2 - COUT SCOLARITE 2022/2023

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER et Gisèle BERNARD

Pour l'année scolaire 2022 :2023, le coût de la scolarité s'élève à :

Primaire = 221,63€ par enfant
Maternelle = 799,34 par enfant

Il est demandé au Conseil Municipal de valider ces montants.

ADOpte A L'UNANIMITE

3 – PARTICIPATION A L'ECOLE SAINTE HELENE

Rapporteur : Gisèle BERNARD

La participation à l'Ecole Sainte-Hélène s'élève à 15.845,07€ soit

21 élèves en primaire x 221,63 €

14 élèves en maternelle x 799,34 €

Il est demandé au Conseil Municipal de valider ces montants.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

4 – COUT SCOLARITE ST MYON

Rapporteur : Gisèle BERNARD

Dans le cadre de la convention avec la commune de St Myon, il est proposé sur la base de 3 enfants au primaire et 4 en maternelles, de facturer la somme totale de 3862,25€.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

5 - CONVENTION AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Dans le cadre des travaux de la route de St Agoulin, une convention a été établie avec le Conseil Départemental, maître d'œuvre de l'opération. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser M. Le Maire à signer cette convention.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6 – TERRITOIRE D'ENERGIE : FEUX TRICOLORS

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Un feu tricolore a été cassé au moment de la fête d'Artonne pour environ 3000€ pour le remplacer, 1120,48€ HT sont à la charge de la commune. Il est proposé au Conseil Municipal de valider cette proposition du Territoire d'Energie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7 – TRAVAUX DIVERS

Rapporteur : Sébastien GRAVIER

- Logement 11 rue St Jean, la chaudière Gaz murale est hors service. Elle sera changée pour 3600€
- Logement 7 rue St Jean, la porte d'entrée est cassée, elle est à changer : attente d'un devis.
- L'entretien des chemins, des pelouses sont très chronophages ce printemps, ainsi que la mise en place ou le nettoyage après les festivités (Gros Tonneau, Fête patronale)

Rapporteur : Romain LEGRAND

- Les panneaux de signalétique vont commencer à être posés à l'extérieur du bourg à partir du 5 juin. Le bourg sera fait dans un second temps. Les panneaux patrimoine et RIS seront posés à l'automne.

8 – DELIBERATIONS DIVERSES

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

- M. le Maire informe qu'Enedis va organiser l'enfouissement d'un réseau électrique de l'autre côté de la voie ferrée sur environ 300 mètres. Une autorisation est demandée auprès du Conseil Municipal.

ADOPTE A L'UNANIMITE

9 – QUESTIONS DIVERSES

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

- M. Le Maire informe le Conseil Municipal de la démission d'Isabelle DAURES. Son investissement vis-à-vis des CMJ a été apprécié.
- Un échange récent a eu lieu avec la famille Grenier, propriétaire de la voirie du lotissement des Moriades. La famille souhaite céder rapidement la voirie à l'euro symbolique.
- M. le Maire informe qu'il va engager un contact avec le propriétaire du pigeonnier situé sous la salle des fêtes, en vue d'une acquisition.
- Il fait noter dans l'été le passage du Tour de France sur la CC Plaine Plaine Limagne. Artonne sera concerné par le Tour de France féminin du 23/07. Réunion le 5 Juillet.
- Des travaux de bouchage de trous seront organisés prochainement sur les routes communales les plus affectées.
- M. Le Maire informe le Conseil Municipal que l'organisation de la numérotation des rues sera étudié en commission « travaux ».
- Le Bulletin Municipal, qui a pris du retard sera édité dans l'été.
- M. le Maire a pris contact avec la Commune de Savennières sur les bords de la Loire à côté d'Angers en vue d'un jumelage. Il s'agit d'une Petite cité de caractère de 1300 habitants avec 2 écoles et quelques associations.
- Un changement des élus du CMJ sera à organiser en septembre 2023.
- Un recensement de la population sera organisé du 18 Janvier au 17 Février 2024.

- M. Le Maire informe qu'une pétition a été transmise par des habitants du quartier de la salle polyvalente. Il est demandé de ne pas avoir de collecteur enterré à côté de la salle polyvalente. M. le Maire a pris acte.
- Un prochain Conseil Municipal aura lieu le 9 juin à 19h pour l'élection des sénateurs en septembre. Il faudra élire trois grands électeurs pour aller voter en septembre.

Le conseil est clos à 21h00